



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Conseil « mer et aquaculture » de FranceAgriMer du 22 mai 2013 : les Français préfèrent les produits aquatiques frais

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 22 mai 2013, à Montreuil-sous-Bois, sous la présidence d'Hervé Jeantet. À l'occasion de cette séance, FranceAgriMer a présenté un point sur la situation des marchés à l'international et sur le marché français pour les premiers mois de l'année 2013. Le Conseil, informé de l'évolution de la négociation de la réforme de la politique commune de la pêche (PCP), en a tiré les enseignements pour les mesures à prendre par la filière française. Également à l'ordre du jour de ce Conseil, les actions de promotion et de communication pour les produits de la pêche et de l'aquaculture en 2013.

#### Marchés internationaux : l'offre n'est pas toujours corrélée à la demande

Sur le marché international des produits aquatiques, deux faits marquants sont à noter depuis le début de l'année 2013 : d'une part, la nouvelle envolée du cours du saumon (avec une demande toujours soutenue mais des disponibilités limitées en Norvège et au Chili), d'autre part, la forte hausse des échanges de cabillaud. Pour les crevettes d'élevage, la demande sur le marché européen est forte, tandis que les disponibilités en provenance d'Asie déclinent, renchérissant fortement les cours.

#### Le marché français : des apports en léger recul, des ventes qui se dégradent en valeur

Au cours des douze derniers mois (cumul annuel mobile à fin avril 2013), les volumes mis en vente en halles à marée ont reculé de 1 %, notamment en raison de la diminution des apports de coquillages et crustacés. Le prix moyen à la première vente a baissé de 5 %, ce qui, couplé à la baisse des débarquements, a entraîné une dégradation de 6 % de la valeur des ventes.

#### Une demande peu dynamique sur le marché intérieur et des volumes importés en repli

Sur douze mois (cumul à fin mars 2013), les importations de produits aquatiques (hors farine, graisse et thon) reculent de 4 % en volume. Le prix moyen étant en hausse de 1 %, la valeur des importations diminue de 3 %.

À noter, la progression de 4 % des volumes de saumon importés, tirés par l'accroissement des filets réfrigérés (+ 53 % sur douze mois), même s'ils restent minoritaires par rapport aux poissons entiers. Sur douze mois, le prix moyen du saumon a connu une évolution heurtée : une première phase de poursuite de la baisse des prix à l'import, suivie d'une forte hausse en raison d'une baisse brutale de la production sur le premier trimestre 2013 : + 27 % pour le saumon entier réfrigéré, + 22 % en filet (par rapport à la même période de 2012).

Les exportations de produits aquatiques (hors farine, graisse et thon) augmentent de 2 % en volume, pour un prix moyen en baisse de 3 % et, de ce fait, la valeur des exportations recule de 1 %. Les volumes exportés de la majorité des produits vers les pays clients historiques de la France (Espagne, Italie) sont toujours en repli, en raison du contexte économique difficile.

#### Hausse des achats des Français en produits aquatiques frais

À fin mars 2013, les achats de poisson frais par les ménages poursuivent leur progression (+ 1 % en volume par rapport aux douze mois précédents), à la faveur d'un repli du prix moyen.

Ces évolutions s'expliquent principalement par l'augmentation du volume des achats de saumon frais (+ 17 %), qui représentent un quart du volume des achats de poisson frais et du volume de ceux de cabillaud (+ 13 %), grâce à un prix en repli de 4 % pour les deux. Sur le premier trimestre 2013, la croissance des achats de cabillaud (due à l'augmentation des captures en Europe du nord) est si importante que sa part volume dépasse désormais celle du saumon dans les achats de poisson frais par les Français (respectivement 21 % et 19,8 % en mars 2013).

Les coquillages frais enregistrent également une hausse du volume des achats (moule + 10 %, coquille Saint-Jacques entière + 10 %, noix + 17 %), alors que les crustacés frais subissent une baisse des achats, surtout marquée pour la langoustine (- 16 %), en raison du manque de disponibilité.

La consommation des produits traiteurs est en recul sur douze mois (- 2 % en moyenne). Les achats de saumon fumé et de crevettes et gambas cuites progressent grâce à une baisse de leur prix. La consommation des produits surgelés et des conserves est en baisse (poissons surgelés - 7 %, conserves de poissons - 5 %).

Pour en savoir plus : *Note de conjoncture pêche et aquaculture*, FranceAgriMer, 22 mai 2013

### Actions de promotion et communication pour les produits de la pêche et de l'aquaculture 2013

Un point sur les actions de promotion et de communication 2013 de FranceAgriMer a été proposé aux membres du Conseil. Les modalités de la campagne générique FranceAgriMer « poisson de nos côtes » ont été précisées : message en continuité des campagnes 2011 et 2012, relativement bien mémorisé par les consommateurs selon le post-test d'évaluation, campagne média presse et radio en septembre-octobre entre les phases 1 et 3 de la campagne télévisuelle de la marque privée Pavillon France.

### Actualités communautaires

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer a pris acte du projet d'accord du Conseil européen de la pêche, adopté le 15 mai dernier, à l'unanimité des ministres (sauf la Suède). Les termes de ce compromis seront proposés, avec l'appui de la Commission, au trilogue avec le Parlement européen, encore sur des positions restrictives.

Pour les points les plus importants, l'abandon des concessions de pêche transférable, la progressivité de l'atteinte du rendement maximum durable et de l'obligation de mise en œuvre du débarquement des rejets atténuent les craintes des pêcheurs français. Les représentants de la pêche au Conseil spécialisé de FranceAgriMer sont résolus à tirer parti des délais et assouplissements de mise en œuvre de cette contrainte imposée sur les rejets, pour demander l'étude de toute disposition technique et économique, d'abord pour réduire les captures de ces rejets, ensuite pour les stocker à bord dans les meilleures conditions de travail des équipages et de qualité, pour les débarquer à destination d'unités de valorisation. Il s'agit, comme l'ont souligné les membres du Conseil, de « passer d'un handicap productif à un bien économique ». Le pôle de compétitivité Aquimer (Boulogne) est appelé à faire des propositions opérationnelles. Les membres du Conseil attendent du ministre chargé de la pêche le maintien de sa vigilance permanente pour appeler et défendre les voies réalistes d'une pêche durable, auxquelles se rallient un nombre croissant d'États membres.

Enfin, s'agissant de la dernière réunion de la mandature du Conseil spécialisé « mer et aquaculture » de FranceAgriMer, installé depuis avril 2009, la directrice des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) du ministère en charge de la pêche et le président du Conseil spécialisé ont remercié les membres pour leur engagement tout au long de cette période, qui a connu des évolutions décisives dans la gouvernance des filières pêche et aquaculture.

La DPMA lancera prochainement une consultation auprès des différentes familles professionnelles, afin de proposer au ministre chargé de la pêche des membres et des suppléants pour le renouvellement de ce Conseil spécialisé. Selon le vœu de ses membres actuels, le futur Conseil sera plus concentré et missionné pour dégager des orientations stratégiques nationales, utiles notamment à la mise en œuvre du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) 2014/2020.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce se tiendra en septembre 2013.

---

Service de presse de FranceAgriMer : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil  
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05  
Tél. : 01 73 30 22 54

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)  
[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)